

LE MINISTRE



CONFIDENTIEL

Koulouba, le 20 MARS 2023

N° .001 69 /MAECI/D.Af/duacer/ak

Monsieur le Secrétaire exécutif,

La République du Mali a officiellement adopté, le 26 janvier 2012, la Politique nationale de l'Information géographique (PNIG) en vue d'assurer une gestion harmonieuse et concertée de l'information géographique au Mali.

Cette politique s'inscrit dans le cadre des activités du Comité national d'Information géographique (CNIIG) qui est un cadre de concertation des acteurs producteurs et utilisateurs d'informations géographiques au Mali, créé pour définir la stratégie nationale en matière d'information géographique.

La mise en œuvre de ladite Politique, à travers son premier plan d'action quinquennal 2012-2016, a été marquée par plusieurs réalisations telles que la réfection de la carte topographique de base à l'échelle 1 :200 000 couvrant l'ensemble du pays et la réalisation de la carte topographique numérique de la zone métropolitaine de Bamako à l'échelle 1 :5000.

Ces résultats probants et les défis à relever ont motivé le projet d'élaboration d'un nouveau Plan d'action quinquennal 2023-2027 fondé sur une approche novatrice prenant en compte les avancées technologiques dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale, notamment l'appropriation des mécanismes d'intégration des informations géospatiales avec les données statistiques.

En outre, il ressort des conclusions et recommandations de l'Atelier de renforcement des capacités des acteurs de l'information géospatiale au Mali, tenu du 12 au 16 septembre 2022, que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Secrétariat des Nations unies disposent d'expertises et de savoir-faire leur permettant d'apporter un appui technique, institutionnel et financier nécessaire à l'implémentation des politiques nationales d'information géospatiale des Etats membres.

Par conséquent, je voudrais, au nom du Gouvernement de la République du Mali, solliciter l'assistance de la CEA et du Secrétariat des Nations unies pour l'élaboration du Plan d'action 2023-2027 de la Politique nationale d'information géographique du Mali en vue de son opérationnalisation diligente et efficiente.

Vous remerciant de votre franche collaboration et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire exécutif, en l'assurance de ma considération distinguée.



Abdoulaye DIOP
Commandeur de l'Ordre national

Monsieur Antonio PEDRO,
Secrétaire exécutif par intérim de la Commission
économique des Nations unies pour l'Afrique.

-ADDIS-ABEBA-

PJ :

- Note technique relative à la demande d'assistance (01) ;
- Recommandations de l'Atelier de renforcement de capacités des acteurs de l'information géospatiale au Mali (01).

Ampliations :

- **M. André NONGUIERMA**, Chef de la Section géo-information de la CEA ;
- **M. Guillaume LE SOURD**, Chef de l'Unité Cartographie de la Section de l'Information, ONU ;
- **M. Mark ILIFFE**, Division Statistique, ONU.